



Quelles sont les risques apres avoir couduit sous stuppefiant

Par **biloute 2**, le **29/11/2012 à 13:50**

bonjour.je me suis fait controlée le 27 novembre 2012 par la police test salivaire positif au thc,prise de sang,je suis fumeuse réguliere.dans combien de temps je vais etre convoquée au commissariat pour les resultats sanguins et au tribunal dois je prendre un avocat n ayant jamais eue de probleme avec la police et la justice je risque quoi. merci de me repondre

Par **citoyenalpha**, le **29/11/2012 à 14:10**

Bonjourrrrrle fait de conduire sous l'influence de substances classées comme stupéfiant est un délit sanctionné des même peines que la conduite sous alcool.rnrnvous devez au préalable lire le post dans la section droit routier. rnrnVous trouverez vos réponses.rnrnMerci d'avancernrnRestant à votre disposition